

Règlement :

1. L'association Zentao Events organise pour la première fois **le Trail des Minots, Dimanche 3 juin 2018**, au départ du Moto Cross de Gobessart – 55300 SAINT-MIHIEL.
2. Cette épreuve de course nature de **1.5 km, 3 km, 4.50 km** est ouverte aux enfants de 10 à 14 ans.
3. Inscription au Trail des Minots
3 distances : 1.5km, 3km et 4.5km
Les inscriptions se font uniquement en ligne sur la plateforme Protiming.
4. Les inscriptions sont limitées à 100 participants
5. Si il reste des dossards, les inscriptions seront possibles uniquement sur place le samedi 2 juin 2018 sur le site du moto cross de Gobessart à Saint-Mihiel.
6. Chaque inscription est unique et ne pourra être remboursée.
7. Le retrait des dossards se fera le samedi 02 juin 2018 de 14h00 à 17h00 et le dimanche 03 juin de 06h30 à 10h30 pour les deux autres parcours.
8. Les parcours seront entièrement balisés.
9. La remise des récompenses s'effectuera à l'issue de la course.
10. Une assurance couvre l'ensemble de la manifestation, personnel et matériel. Néanmoins l'association Zentao Events n'est pas responsable en cas de vol ou perte divers.
11. La manifestation aura lieu par n'importe quel temps et ne donnera lieu à aucun remboursement si le temps n'est pas favorable.
12. J'autorise l'association ZENTAEO, les partenaires et les medias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prise à l'occasion de ma participation à l'épreuve, sur tous les supports, pour une durée indéterminée.
13. La présentation de la licence FFA valable pour l'année en cours ou la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la course sont **obligatoires**. Les courses se verront refuser leur participation en cas de non présentation de l'un de ces documents.

14. Une autorisation parentale est attendue. Merci de bien vouloir remplir le document à cet effet.
15. Les droits d'engagement pour participer au Trail des Minots comprennent le dossard, la collation d'après-course et un lot souvenir.
16. Nous mettons un point d'honneur à respecter l'environnement dans lequel la manifestation se déroule, merci de le respecter aussi et de le laisser dans l'état où vous l'avez trouvé, **tolérance zéro pour les déchets et les détritrus susceptibles d'être jetés durant les courses.**
17. Par l'inscription vous acceptez le règlement et vous engagez à le respecter.

Le Président
Patrick LEBEL